

STV FST

Schweizer Tourismus-Verband
Fédération suisse du tourisme
Federazione svizzera del turismo
Federaziun svizra dal turissem

GASTROSUISSE**HotellerieSuisse**

Parahotellerie
Schweiz
RDK

KONFERENZ DER REGIONALEN TOURISMUSDIREKTOREN DER SCHWEIZ (RDK)
CONFÉRENCE DES DIRECTEURS D'OFFICES DE TOURISME REGIONAUX DE SUISSE (CDR)
CONFERENZA DEI DIRETTORI DEGLI ENTI REGIONALI SVIZZERI DEL TURISMO (CDR)
CONFERENZA DALS DIRECTURS REGIONALS SVIZZERS DAL TURISSEM (CDR)



Seilbahnen Schweiz
Remontées Mécaniques Suisses
Funivie Svizzere
Pencilaras Svizras





Verband öffentlicher Verkehr
Union des transports publics
Unione dei trasporti pubblici



Verband Schweizerischer Schifffahrtsunternehmen
Association des entreprises suisses de navigation
Associazione delle aziende svizzere di navigazione



VERBAND SCHWEIZER TOURISMUSMANAGER
ASSOCIATION SUISSE DES MANAGERS EN TOURISME
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI MANAGERS DEL TURISMO
ASSOCIAZIUN SVIZRA DALS MANAGERS DAL TURISSEM

Communiqué de presse du 29 avril 2020

Pour l'instant, seuls les restaurants vont pouvoir planifier concrètement la saison touristique d'été

Sentiments mitigés pour les associations touristiques: le désir de clarté et de sécurité de planification qu'elles avaient exprimé dans une lettre ouverte à la Présidente de la Confédération Simonetta Sommaruga ainsi que lors du sommet du tourisme du 26 avril n'a été que partiellement entendu. Lors de sa conférence de presse d'aujourd'hui, le Conseil fédéral a présenté ses plans d'ouverture des établissements d'hôtellerie et de restauration. En revanche, et malgré les engagements du Conseil fédéral en faveur de la saison estivale 2020, le calendrier pour les autres domaines du tourisme reste flou.

À condition de respecter les consignes et les règles d'éloignement, les restaurants auront à nouveau le droit de recevoir des clients à partir du 11 mai. En revanche, les remontées mécaniques vont encore devoir attendre, car malgré le plan de protection qu'elles ont soumis, aucune date d'ouverture concrète ne leur a été proposée jusqu'ici. Il en va de même pour d'autres domaines relevant du tourisme, tels que la navigation. Les choses ne seront sans doute pas clarifiées avant le 27 mai. C'est à cette date que le Conseil fédéral envisage de communiquer ses plans pour la troisième étape d'assouplissement à compter du 8 juin. La branche, qui ne pourra pleinement apporter une valeur ajoutée que si l'ouverture de tous ses secteurs partiels est à nouveau autorisée dans un avenir proche, va devoir continuer à prendre son mal en patience. Dans le même temps, elle promet de mettre en œuvre les mesures permettant de protéger la population et le personnel conformément aux instructions officielles.

Un deuxième sommet du tourisme est prévu

L'occasion de discuter des points encore en suspens ou des incertitudes de planification se présentera dans à peine un mois: le dimanche 24 mai 2020, la Présidente de la Confédération Simonetta Sommaruga, le Vice-président Guy Parmelin et le ministre de la Santé Alain Berset rencontreront une deuxième fois les représentants de l'Alliance du tourisme au Palais fédéral. Cette date est malheureusement très tardive pour permettre de planifier l'été touristique, et la branche cherche à obtenir un éclaircissement plus rapide de la situation.

Pas encore d'autre solution que de «rester chez soi»

Il est impossible de relancer la demande touristique en enjoignant aux gens de rester chez eux. C'est pourquoi les associations ont discuté des alternatives possibles avec le Conseil fédéral. Aucune proposition à cet égard n'a été présentée aujourd'hui. Cependant, l'ouverture des transports publics à compter du 11 mai implique au minimum qu'il sera à nouveau possible de voyager dans une mesure limitée et à condition de respecter les recommandations de l'OFSP en matière d'hygiène et d'éloignement social.

D'autres mesures de soutien sont nécessaires

Pour protéger les entreprises touristiques menacées de problèmes de liquidités, de surendettement et de faillite à grande échelle, les milieux politiques doivent compléter leur approche par de nouvelles mesures de soutien. L'industrie du tourisme continue à réclamer que des prêts Covid-19 simples soient accordés sans intérêt pendant toute la durée requise et que leur remboursement soit annulé dans les cas de rigueur. En outre, la demande touristique doit être stimulée par un programme d'impulsion pour la Suisse et pour l'étranger.

Pour tout renseignement complémentaire, prière de s'adresser aux personnes suivantes:

- Nicolo Paganini, Président de la Fédération suisse du tourisme, tél. +41 (0)79 605 19 43
- Casimir Platzer, Président de GastroSuisse, tél. +41 (0)44 377 53 53
- Andreas Züllig, Président d'HotellerieSuisse, tél. +41 (0)31 370 41 40
- Janine Bunte, Présidente de Parahotellerie Suisse, tél. +41 (0)79 654 03 10
- Leonie Liesch, Présidente de l'Association suisse des managers en tourisme, tél. +41 (0)78 742 74 87
- Stefan Schulthess, Président de l'Association des entreprises suisses de navigation, tél. +41(0)79 300 20 33
- Stefan Müller-Alternatt, Président du Réseau des parcs suisses, tél. +41 (0)76 332 15 26
- Hans Wicki, Président des Remontées mécaniques suisses, tél. +41 (0)79 632 72 48
- Damian Constantin, Président de la Conférence des directeurs d'offices de tourisme régionaux de Suisse (CDR), Tel. +41 (0)79 664 42 62
- Ueli Stückelberger, Directeur de l'Union des transports publics, tél. +41 (0)79 613 77 01
- Davide Codoni, Directeur de Swiss Snowsports, tél. +41 (0)79 774 43 45